



Berne, le 25 février 2026

Communiqué de presse

Dialogue entre l'agriculture et le tourisme au sujet de la gestion des grands prédateurs

Le 23 février 2026, dans le cadre de la plateforme de dialogue sur la gestion des pâturages et des grands prédateurs, un échange en ligne a eu lieu entre des représentants de l'agriculture, du tourisme, de la mobilité douce et de la prévention. L'accent a été mis sur les échanges d'expériences, ainsi que sur l'élaboration de solutions, dans le contexte conflictuel de la gestion des pâturages, des loisirs et du retour des grands prédateurs.

Le SAB - Groupement suisse pour les régions de montagne, la Société suisse d'économie alpestre (SSEA) et l'Union suisse des paysans (USP) gèrent conjointement, depuis plusieurs années, la plateforme de dialogue « Gestion des pâturages et grands prédateurs ». L'augmentation du nombre de grands prédateurs pose des défis majeurs pour régions de montagne. Les débats politiques ont conduit à un durcissement des positions. Or, seules des discussions permettront de trouver des solutions au problème des grands prédateurs. La plateforme « Gestion des pâturages et grands prédateurs » encourage les échanges d'expériences ainsi que les discussions objectives entre les différents groupes d'utilisateurs.

Le tourisme est particulièrement touché par la problématique des grands prédateurs, notamment en raison des conflits avec les chiens de protection des troupeaux, de la fermeture ou de la modification des itinéraires de randonnée et de pistes cyclables, et plus généralement, des incertitudes liées à cette question. Lors de la réunion du 23 février, des experts du tourisme et de la mobilité douce ont présenté les dernières découvertes et des approches pratiques, afin de mieux gérer les conflits entre la protection des troupeaux, les loisirs et le tourisme.

La sensibilisation porte ses fruits

Les échanges ont démontré que ce sujet a été bien compris par les associations et organisations concernées. Dans de nombreuses régions, des solutions éprouvées ont été mises en place. La collaboration entre l'agriculture, le tourisme et les loisirs est activement encouragée. Les mesures de sensibilisation portent leurs fruits, comme le prouvent les retours d'expériences ainsi que les chiffres correspondants. Dans le même temps, il existe encore des lacunes en matière d'information et de sensibilisation auprès de certains groupes cibles, par exemple parmi les adeptes du VTT. La communication quant aux règles de conduite, les zones interdites, etc., doit donc être renforcée en fonction des groupes cibles.

L'uniformité de la communication et de la signalisation représente une préoccupation centrale. Une signalisation nationale claire, compréhensible et aussi cohérente que possible, facilite l'orientation et la reconnaissance. Elle augmente la sécurité et favorise l'acceptation des



mesures de protection. C'est pourquoi une coordination à l'échelle nationale restera importante.

Le dialogue régional reste essentiel

Au cours des discussions, il a été souligné que les solutions développées au niveau local et régional sont essentielles, afin de garantir une mise en œuvre respectant les spécificités locales. Le dialogue et la coordination devraient être assurés par des organismes régionaux. Car ce sont eux qui connaissent le mieux les conditions locales, les facteurs immatériels et les groupes d'acteurs concernés. Des exemples positifs, comme celui d'Arosa Tourismus, démontrent que ce rôle de coordination peut être assumé par les organisations de gestion des destinations (OGD). Mais les parcs régionaux ou d'autres associations régionales peuvent également assumer cette fonction et faciliter le dialogue entre tous les acteurs impliqués.

Le dialogue continu entre les milieux agricoles, touristiques, celui des loisirs et les autres parties prenantes reste essentiel. Seuls les échanges, la compréhension mutuelle et la responsabilité commune peuvent garantir, à long terme, une coexistence durable avec les grands prédateurs.

Informations complémentaires et présentations de l'événement :

- weidemanagement.ch.

Informations complémentaires :

- Thomas Egger, directeur du SAB, tél. 031 382 10 10